



IFORD

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°.....

(SERVICES DE CONSULTANTS - CONSULTANT INDIVIDUEL)

Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (PRCS2) de l'IFORD

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX SUR L'EXPLOITATION ET LA DIFFUSION DES DONNEES D'ETAT CIVIL ET LES STATISTIQUES DE VIE EN AFRIQUE

Financement	:	BAD
Secteur	:	Formation
Référence de l'Accord de financement	:
N°identification du Projet	:
Date de publication	:	26 juillet 2017
Date de clôture	:	31 aout au plus tard à 12 heures, heure locale
Date de commencement	:	4 septembre 2017 à Yaoundé, République du Cameroun, lieu d'affectation
Durée du contrat	:	Quinze (15) jours ouvrables étalés sur un (1) mois

- Préambule** : L'IFORD a obtenu, de la Banque Africaine de Développement (BAD), un financement pour le programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS2). L'IFORD a l'intention d'utiliser une partie des ressources attribuées pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat de services de consultants individuel à signer avec un Expert Démographe-Statisticien de catégorie Senior, spécialiste en Analyse des données d'Etat civil.
- Contexte** : L'Institut de Formation et Recherche Démographiques (IFORD) a ouvert ses portes en novembre 1972, à la suite d'un accord intervenu le 9 novembre 1971 entre le Gouvernement du Cameroun et l'Organisation des Nations Unies. Depuis sa création jusqu'au 30 juin 1982, l'IFORD était financé et administré conjointement par les deux signataires de cet accord de 1971.

Une régionalisation des instances de l'Institut est intervenue en juillet 1982 avec la mise en application de nouveaux statuts, la décentralisation de la gestion au profit de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et l'élargissement du Conseil d'Administration à l'ensemble des 25 pays francophones d'Afrique (+ la Guinée Equatoriale) desservis.

De juillet 1992 à décembre 1999, l'IFORD est une institution intergouvernementale africaine de formation et de recherche ayant le statut d'organe parrainé par la CEA et rattachée, sur le plan académique, à la défunte Université de Yaoundé et depuis janvier 1993 à l'Université de Yaoundé II. Depuis janvier 2000 l'IFORD a le statut d'Organisme Intergouvernemental de formation et de recherche doté d'une autonomie administrative et financière et rattaché, sur le plan académique, à l'Université de Yaoundé II.

La reconnaissance par les Nations Unies de la pertinence des missions de l'IFORD auprès des Etats Membres et des partenaires s'est traduite en mars 2011 par la désignation de l'IFORD comme Lauréat

du Prix des Nations Unies pour la Population. Ces missions, au nombre de trois, ont été assignées à l'IFORD dès sa création à s'avoir :

- la formation des spécialistes africains de haut niveau en Sciences de la population ;
- la promotion de la recherche sur les problèmes de population et développement en Afrique ;
- l'appui technique aux pays africains et aux partenaires en Sciences de la population et les domaines connexes.

Cet avis s'inscrit dans les première et troisième missions

3. **Objectif de la formation** : De façon générale, cette mission vise dans un premier temps à renforcer les capacités des cadres nationaux ressortissants des pays membres et partenaires de l'IFORD dans l'amélioration de leur système d'état civil et à l'utilisation accrue de ses services et produits au service du développement, et proposer un plan de développement/expansion de cette activité qui permettra à l'IFORD d'aligner ses initiatives en formation continue et à distance avec son plan stratégique à moyen terme.

De façon spécifique, il s'agira pour le Consultant de :

- Outiller les participants à l'organisation et à la gestion des systèmes d'état civil en Afrique ;
- Initier les participants aux méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données d'état civil ;
- Amener les participants à être capables d'identifier les sources des données d'état civil, les problèmes liés à ces sources, et de relever les dysfonctionnements ;
- Sensibiliser les participants sur l'utilité des données d'état civil, c'est-à-dire sur leur inter-opérationnalité.

4. **Description des tâches** : L'expert Démographe-Statisticien assumera les responsabilités et fonctions suivantes :

- Concevoir les TDR de la formation, en collaboration avec la DEF, identifier et préparer le contenu des modules ;
- Identifier les potentiels modérateurs ou formateurs du module ;
- Définir et lister le matériel pédagogique nécessaire pour la formation ;
- Organiser et coordonner les réunions de mise en cohérence avec les autres formateurs des différents modules ;
- Assurer la formation ;
- rédiger le rapport de synthèse de la formation et le plan de développement/expansion de cette activité pour l'IFORD.

5. **Résultats attendus**: Les participants sont :

- formés sur les outils et techniques d'organisation et de gestion des systèmes d'état civil en Afrique ;
- initiés aux méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données d'état civil ;
- capables d'identifier les sources des données d'état civil, les problèmes liés à ces sources,
- capables de relever les dysfonctionnements internes et externes liés à la gestion des données d'état civil ;
- sensibilisés sur l'importance des données d'état civil.

6. **Qualifications et compétences requises** :

- Avoir un doctorat et une spécialisation en sciences sociales, démographie, géographie ou équivalent soutenus par des publications scientifiques dans le domaine spécifique de l'état civil ;
- Avoir une expérience de la conception de programmes de formation ;
- Avoir une vaste expérience (au moins 10 ans) et être bien informé dans la gestion et les opérations de l'état civil et / ou systèmes de l'état civil en Afrique;
- Avoir une longue expérience dans l'enseignement au niveau universitaire dans les domaines connexes, et, avoir une expérience dans le domaine de la formation des adultes ;
- Avoir été désigné et participé à un ou plusieurs programmes régionaux de formation dans le domaine de l'état civil sous l'égide d Groupe régional APAI CRVS ;
- Justifier des compétences pour réaliser cette consultance ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Avoir des connaissances / expertises dans l'un des domaines suivants est souhaitable
 - o Droit civil ;
 - o Santé publique ;
 - o Statistiques (*démographie et des statistiques sociales*) ;
 - o Administration publique

7. **Durée de la consultation** : La consultation s'étale sur 20 jours ouvrables dont deux (02) jours ouvrables pour la préparation de l'atelier ; dix (10) jours ouvrables pour la formation en salle et huit (08) jours ouvrables pour la conception, l'élaboration du rapport de synthèse de la formation et le plan de développement/expansion en programme pour l'IFORD. Toutefois, elle peut être variable selon le-la candidat.-
8. **Composition du dossier de candidature** : (i) une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'IFORD comportant les prétentions financières de l'intéressé ou du cabinet ; (ii) un CV détaillé et comportant des informations démontrant que le ou la candidate dispose des qualifications et compétences pertinentes pour fournir les services attendus, ledit CV fera clairement apparaître les noms et contacts de trois personnes de référence ; (iii) la ou les copies du ou des diplômes exigés ; (iv) une copie légalisée de la carte d'identité ; (v) la liste des modules et activités (contenu de la formation) que le soumissionnaire entend dérouler lors de l'atelier de formation ; (vi) une note de compréhension des termes de référence.
9. **Critères d'éligibilité** : Les critères d'éligibilité pour l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions des « Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants » de la Banque africaine de développement (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la BAD à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
10. **Retrait des dossiers** : Les termes de références peuvent être consultés sur le site de l'IFORD (www.iford-cm.org) ou à retirer à son siège à Yaoundé - Cameroun (auprès du secrétariat du Directeur Exécutif)
11. **Dépôt et date de réception des dossiers** : Les manifestations d'intérêt seront fournies en un (01) original et trois (03) copies, le tout placé dans une enveloppe fermée portant expressément la mention « REponse A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET - RECRUTEMENT D'UN EXPERT DEMOGAPHE STATISTICIEN DE CATEGORIE SENIOR POUR LE RENCORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES SUR LES DONNEES D'ETAT CIVIL : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité Ad' hoc de l'IFORD » et seront déposées ou transmises par E-mail à iford@iford-cm.org avec copie à nguendoyongsi@gmail.com au plus tard le 31 août 2017 à 12 heures (TU).
12. L'adresse du dépôt des dossiers de candidatures présentés sous enveloppe fermée est :
IFORD – DIRECTION EXECUTIVE
BP 1556, Yaoundé
Cameroun
13. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues aux adresses indiquées ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par E-mail : du lundi au vendredi de 07 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure locale).